

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - GROUPE SAJECE

ARTICLE 1 : PRÉAMBULE - IDENTITÉ DU VENDEUR

GROUPE SAJECE est une SARL unipersonnelle au capital de 75000€, dont le siège social est au 13 Rue de Pineau – 49300 Cholet, immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 880.359.617, et représentée par Camille Griselin et Sébastien Lambert en qualité de cogérants. Elle est joignable sur l'adresse mail bonjour@groupe-sajece.fr et par téléphone, au **07.80.91.95.98**. Elle a notamment développé une offre de formation en hypnose, coaching, démarche symbolique et bien-être, visant à la découverte et l'apprentissage des techniques d'hypnose, de coaching et de démarche symbolique de la méthode SAJECE. Il est ici rappelé que l'hypnose, et a fortiori la méthode SAJECE de manière plus globale, s'inscrit dans la relation d'aide, hors cadre médical, psychiatrique et psychologique réglementés. Elle ne se substitue donc en rien à un acte ou traitement médical dont elle peut toutefois être complémentaire. Le coaching et la démarche symbolique sont des outils qui permettent également de s'inscrire dans cette démarche de bien-être et mieux-être, et ne constituent pas non plus un traitement d'ordre médical, psychiatrique et psychologique. L'hypnose SAJECE n'est pas non plus une hypnose médicale et ne prétend pas l'être. Les présentes Conditions Générales sont établies à l'égard de tous les Clients qui commandent des Prestations par l'intermédiaire du site internet : <https://www.groupe-sajece.fr/>

ARTICLE 2 : DÉFINITION DES TERMES

Les termes et expressions visés ci-après signifient, lorsqu'ils sont précédés d'une lettre majuscule, pour les besoins de l'interprétation et de l'exécution des présentes, les éléments ci-après explicités :

« **Client** » : toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier de l'une des prestations proposées par la société GROUPE SAJECE et concernée par les présentes conditions générales de vente. Les clients pouvant être des consommateurs ou des professionnels, certaines clauses seront spécifiques à l'une ou l'autre des catégories de Clients de la Société. À ce titre, le terme « Client » pourra être décliné en « **Client consommateur** » (ou « **Consommateur** ») ou « **Client professionnel** » (ou « **Professionnel** »). À défaut de précision, les clauses s'appliquent à tous les clients.

« **Conditions Générales** » : conditions générales de vente objet des présentes.

« **Contrat** » ou « **Convention** » : tout contrat, toute inscription ou tout accord entre les parties pour la mise en œuvre de l'une des prestations évoquées, établi en sus des présentes Conditions Générales, incluant les bulletins d'adhésion.

« **Parties** » : le Client et la Société dans le cadre de leurs engagements respectifs et des conventions conclues entre eux.

« **Prestation** » ou « **Service** » : toute prestation de formation, stage, atelier, conférence ou autre prestation délivrée par la Société et visible sur son Site internet, désigné ci-dessous.

« **Prix** » : montant unitaire d'un service proposé par la Société. Cette valeur s'entend toutes taxes comprises. Toute stipulation d'un prix hors taxes fera l'objet d'une précision explicite.

« **Site** » : site internet à partir duquel les prestations peuvent être sélectionnées et réservées, à savoir : <https://www.groupe-sajece.fr/>

« **Société** » ou « **Vendeur** » : la société GROUPE SAJECE, sus-désignée, agissant en qualité de vendeur.

Les références aux articles sont des références aux articles des présentes Conditions Générales, à moins qu'il n'en soit précisé autrement. Toute référence au singulier inclut le pluriel et inversement. Toute référence au genre inclut l'autre genre.

ARTICLE 3 : CHAMP D'APPLICATION

Nous invitons les Clients à lire attentivement les présentes Conditions Générales qui s'appliquent à l'ensemble des Prestations délivrées par la Société comprenant toute formation, tout atelier, tout stage, ou toute Prestation, que ce soit d'ordre habituel, ponctuel ou complémentaire qui pourraient être proposés par la Société sur Devis ou directement sur le Site : GROUPE : <https://www.groupe-sajece.fr/>. Les Prestations proposés aux entreprises sont présentées sur <https://entreprises.groupe-sajece.fr/>.

S'il n'accepte pas les Conditions Générales, le Client ne doit donc pas conclure de contrat ou effectuer d'inscription à l'une des Prestations proposées par la Société. En souscrivant à l'une de nos Prestations, il reconnaît qu'il est pleinement informé et qu'il est tenu par l'ensemble des dispositions des présentes Conditions Générales. Le Client reconnaît également avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Prestations proposées sur le Site ou sur Devis.

Le fait que la Société ne se prévale pas, à un moment, de l'une des dispositions des présentes Conditions Générales ne vaut pas renonciation par elle-même à s'en prévaloir ultérieurement. Seront applicables à l'offre et à la Prestation fournie, en sus des présentes Conditions Générales, les éventuelles conditions particulières acceptées d'un commun accord entre les Parties dans le Contrat qu'elles auront établies entre elles, si les spécificités de la prestation le justifient. À défaut de contrat complémentaire, les présentes Conditions Générales restent les seules applicables.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Il est ici précisé que les photos apparaissant le Site, notamment pour illustrer les Prestations délivrées n'ont aucune valeur contractuelle et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur. Ces photos sont par ailleurs protégées par le droit d'auteur.

Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur au jour de la passation de la Commande par le Client.

Les présentes Conditions Générales précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de délivrance des Prestations commandées par les Clients. S'agissant des Clients consommateurs, et conformément aux dispositions de l'article L. 111-1 du Code de la consommation, les caractéristiques essentielles et les prix des biens et services vendus apparaissent sur le Site (*en ce sens : voir l'Article 22 des présentes Conditions Générales*).

ARTICLE 4 : ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Les présentes Conditions Générales sont entrées en vigueur pour une durée correspondant à la durée des Prestations convenues.

ARTICLE 5 : COMMANDES

5.1. Prestations proposées à la vente

Les Prestations proposées à la vente sont des prestations, formations, stages et ateliers en hypnose, coaching, démarche symbolique et bien-être, visant à la découverte et l'apprentissage des techniques d'hypnose, de coaching et de démarche symbolique de la méthode SAJECE et des enseignements liés au développement personnel. La Société propose également des séances individuelles ou collectives d'hypnose, coaching et démarche symbolique de la méthode SAJECE. Les Prestations disponibles à la vente sur le Site sont classées par catégories de Prestations.

Les caractéristiques principales de chaque Prestation, notamment ses spécifications, sont présentées sur le Site et le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'une Prestation relève de la seule responsabilité du Client. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Prestation afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles. Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client.

5.2. Passation de la commande

Le Contrat peut se former sur le Site ou sur Devis.

Pour les commandes sur Devis (réservées aux entreprises), le Client s'engage lors d'une phase d'information préalable à communiquer par écrit à la Société son expression de besoins et tout renseignement utile, exact, complet et non équivoque, nécessaire à la détermination des spécificités de ses besoins.

Le Client déclare être parfaitement informé des Prestations, objet du Contrat, et reconnaît que la Société a été à son entière disposition pour l'informer de tout ce qui était déterminant selon les besoins exprimés par le Client. Le Contrat est réputé être formé dès réception par la Société du Devis et des présentes Conditions Générales signés par le Client.

Pour les commandes sur le Site : Il appartient au Client de sélectionner sur le Site la/les Prestation (s) qu'il désire commander. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Il lui incombe de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler ou rectifier immédiatement toute erreur. La commande se fait selon les modalités suivantes :

- Composer l'adresse du site ;
- Suivre les instructions du site pour la réservation du module, son format et la session choisie ;
- Sélectionner la (s) Prestation (s) souhaitée (s) en indiquant le nom, prénom, l'adresse électronique et le numéro de téléphone, ainsi que la modalité choisie pour le suivi de la prestation et en cliquant sur « confirmer » ;
- Accéder au panier directement ou cliquer sur le Panier pour vérifier la liste de la (des) Prestation (s) sélectionnée (s) : le Client peut à ce moment retirer des Prestations de la liste. Il peut aussi retourner naviguer sur le Site pour ajouter de nouvelles Prestations selon la même procédure, et revenir ensuite sur le Panier en cliquant sur ledit Panier ;
- Si le Client dispose d'un code promotionnel, il doit le saisir dans l'emplacement prévu à cet effet et cliquer sur « appliquer le code promo » : cela s'applique pour toute promotion que la Société mettrait en place sur ses Prestations. Les codes promotionnels ne sont pas cumulables.
- Cliquer sur « Valider la commande » ;
- Pour finaliser la commande, le Client disposant déjà d'un compte client doit se connecter à son compte client. À défaut il devra à cette étape choisir un identifiant et un mot de passe pour créer son compte client. Il convient alors également de compléter les détails de facturation (nom, prénom, nom de l'entreprise le cas échéant, pays, numéro et nom de rue, code postal, ville, téléphone, adresse de messagerie, informations complémentaires le cas échéant), de vérifier la commande à nouveau et de sélectionner le mode de paiement de l'acompte de la somme totale ou de la somme totale (règlement par carte bancaire, Paypal ou virement). À ce moment de la commande, le Client peut consulter notre politique de confidentialité en ligne. Dans tous les cas, il convient de cocher la case relative à l'acceptation des Conditions Générales pour valider la commande.
- Cliquer sur « Commander » et suivre les instructions du serveur de paiement en ligne pour payer le prix requis (par PayPal ou carte bancaire) ou générer le paiement depuis sa banque selon les instructions délivrées sur le Site (pour les virements) ;
- Confirmation et récapitulatif de commande : le Client peut alors consulter son récapitulatif de commande (numéro de commande, date, mail, total payé, moyen de paiement, coordonnées bancaires du Vendeur le cas échéant, détail de la commande, nom, prénom et adresse de facturation). Il reçoit également ce récapitulatif par mail à l'adresse électronique indiquée lors de la commande.

L'enregistrement d'une commande sur le Site du Prestataire est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. **Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente sans restriction ni réserve.**

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code Civil). Cette validation constitue une preuve du contrat de vente. Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

La vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Prestataire, par courrier électronique (à défaut de réception de la confirmation par mail, il convient de bien vérifier les spams) et après encaissement par celui-ci de l'acompte dû ou de la somme totale (en fonction de la prestation achetée – cf article 6 Prix des Prestations). **Toute commande passée sur le Site constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire, faisant démarrer le délai de rétractation exposé à l'article 10 ci-après pour les Clients consommateurs.**

En cas de règlement de l'acompte ou de la somme totale de la prestation par virement, la réservation ne sera validée définitivement qu'une fois les fonds reçus et le paiement de l'acompte devra être reçu par la Société dans les sept (7) jours calendaires de la commande. Dans le cas où la Prestation démarrerait moins de sept (7) jours calendaires après la commande, le Client s'engage à régler l'acompte par virement dans les meilleurs délais et régler en tout état de cause l'intégralité du prix dans les conditions indiquées ci-dessous pour les modalités de paiement.

Dans le cas des parcours de formation en hypnose et en coaching (formations SAJECE sur 4, 5 ou 12 jours), et à la suite du paiement de l'acompte, le Vendeur adresse dans un second temps un contrat à signer électroniquement (ou manuscritement à défaut), en vue seulement de confirmer les éléments essentiels de la Commande, le règlement du solde de la Prestation et l'organisation de celle-ci. Pour la signature des contrats, la Société fait appel à un prestataire spécialisé en signature électronique (sauf en cas de défaillance du côté du prestataire où les contrats seront envoyés et gérés par la Société directement). Dans tous les autres cas, la somme totale de la prestation est réglée sur le site internet et les relations contractuelles régies par les présentes Conditions Générales uniquement.

Dans tous les cas, la Société se réserve le droit d'annuler ou de refuser la vente de sa Prestation au Client en cas de motif légitime, notamment lorsqu'il existe un litige relatif au paiement d'une prestation antérieure, lorsque la commande présente un caractère anormal ou frauduleux, ou encore lorsqu'elle contrevient aux dispositions légales ou réglementaires en vigueur.

Toute inscription parvenue à la Société est donc réputée ferme et définitive à l'issue du délai de rétractation prévu à l'article 10 des présentes Conditions Générales (pour les clients Consommateurs).

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est pas modifiable (sauf accord exprès entre les Parties) et ne peut être annulée, hors l'exercice du droit de rétractation dans les délais impartis ou justificatif d'un cas de force majeure dans les conditions exposées à l'article 14 des présentes Conditions Générales.

ARTICLE 6 : PRIX DES PRESTATIONS

Les Prestations proposées par le Vendeur sont fournies aux tarifs en vigueur sur le Site internet ou sur le Devis, respectivement par Prestation et/ou par référence. Pour les Prestations commandables sur le Site, les prix ci-dessous affichés sont classés par catégorie de Prestations mais le détail des Prestations vendues est visible directement sur le Site.

- **Parcours de formation hypnose / coaching SAJECE** : les formations en hypnose et coaching SAJECE sont d'une durée de quatre ou cinq jours (selon la référence), ou sur douze jours (formule intensive) et facturées comme suit :
 - Formation hypnose ou coaching SAJECE sur quatre (4) journées : 960 € TTC
 - Formation hypnose ou coaching SAJECE sur cinq (5) journées : 1200 € TTC
 - Formation hypnose formule intensive sur douze (12) journées : 3200 € TTC
 - Journée « rattrapage niveau Technicien Auto-SAJECE » à destination des personnes ayant la possibilité d'être admis directement en niveau PRATICIEN SAJECE mais souhaitant se mettre à jour de la formation TECHNICIEN AUTO-SAJECE : 180 € TTC

- **Journée de rattrapage de toute formation hypnose ou coaching SAJECE (4 jours, 5 jours ou 12 jours) pour toute personne ayant déjà réalisé la formation :** 50 € TTC pour la journée choisie et convenu avec le Vendeur.

Pour ces Prestations, au moment de la validation de la commande, **le prix à payer est un acompte de réservation**, le solde étant à régler au plus tard le dernier jour de la formation. Les conséquences juridiques du règlement d'un acompte sont exposées à l'article 7 ci-après. Les prix des Prestations sont également rappelés dans le Contrat adressé au Client a posteriori de la commande.

- **Prestations complémentaires :** la Société GROUPE SAJECE propose des prestations complémentaires consistant en des ateliers (à la demi-journée, à la journée, sur deux journées ou sur trois journées) et des séances d'hypnose ou de coaching individuelles ou collectives.

Pour toutes ces Prestations, au moment de la validation de la commande, **le prix à payer en ligne correspond à la totalité du prix**. Les prix des Prestations sont les suivants :

- Séance individuelle d'hypnose SAJECE : 90€ TTC – durée 30 minutes
- Séance individuelle d'hypnose SAJECE de luxe : 180 € TTC – durée 60 minutes
- Séance collective d'hypnose SAJECE : 25 € TTC – durée 30 minutes
- Séance coaching personnel ou entrepreneur : 180 € TTC – durée 60 minutes
- Séance de supervision (à destination des praticiens en hypnose ou coach SAJECE) : 90€ TTC – durée 30 minutes
- Atelier ou formation éphémère 1 heure (en direct ou en replay) : 39€ TTC – durée 1 heure
- Atelier ou formation éphémère 2 heures (en direct ou en replay) : 79€ TTC – durée 2 heures
- Atelier ou formation éphémère à la demi-journée (en direct ou en replay) : 119 € TTC – durée 3 heures
- Atelier ou formation éphémère à la journée : 240€ - durée 7 heures, 1 heure de pause méridienne en sus
- Atelier ou formation éphémère sur deux (2) journées : 480€ - durée 14 heures (réparties sur deux journées de 7 heures avec 1 heure de pause méridienne en sus)
- Atelier ou formation éphémère sur trois (3) journées : 760€ - durée 21 heures (réparties sur deux journées de 7 heures avec 1 heure de pause méridienne en sus)

Dans tous les cas, les frais de télécommunication éventuels inhérents à l'accès au Site restent à la charge exclusive du Client.

La durée de validité des offres et Prix est déterminée par l'actualisation régulière du Site. La Société s'engage donc à vendre ses Prestations au tarif indiqué sur son Site au moment de la réservation effectuée par le Client. Les prix sont fermes et définitifs, indiqués en euros, et s'entendent toutes taxes comprises.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés.

ARTICLE 7 : MODALITÉS DE PAIEMENT

- **Parcours de formation hypnose / coaching SAJECE (formations sur 4, 5 ou 12 jours) :** pour les réservations de ces Prestations, un acompte correspondant à 25 % (hors application de promotions, réductions) du Prix des prestations sélectionnées (Prix total) est payable à la réservation (le montant des acomptes étant mis à jour sur le site en fonction des modules choisis). L'acompte est encaissable immédiatement par la Société et non restituable, sauf justificatif de cas de force majeure fourni par le Client ou exercice du droit de rétractation pendant le délai imparti.

L'acompte constitue un engagement définitif de réalisation du Contrat pour la Société et pour le Client, une fois le délai de rétractation écoulé dans les conditions de l'article 10 des présentes Conditions Générales. Toute renonciation à la réalisation de la Prestation après paiement de l'acompte ne pourrait résulter que d'un accord entre les Parties ou d'un cas de force majeure justifié par le Client. À défaut, la Prestation sera due intégralement. En conséquence, le Client s'engage à se présenter à la Prestation à la date à laquelle il s'est inscrit, et à régler le solde dû au jour de la fourniture de la Prestation de service. En échange, la Société s'engage à délivrer la Prestation dans les conditions indiquées sur son Site, aux dates choisies, sauf cas de force majeure exposé à l'article 14 ci-dessous ou accord des Parties.

- Le solde de la Prestation est payable au comptant, au jour de la fourniture desdits Services, dans les conditions définies à l'article « Fournitures des Prestations de service » ci-après, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes : par virement bancaire, PayPal, carte bancaire (Sumup), ou par chèque à l'ordre de la Société (la mise à l'encaissement du chèque étant réalisée à réception).
- Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes. En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou Monaco. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.
- La Société ne sera pas tenue de procéder à la fourniture des Prestations commandées par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées, sauf éventuel accord entre les Parties pour un échelonnement prévu selon un échéancier, dans un délai maximum de quatre-vingt-dix (90) jours après la réalisation de la Prestation. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire. Dans le cas où le débit des sommes serait impossible, la Société adresserait immédiatement une nouvelle demande de paiement au Client, que ce dernier s'engage à honorer dans un délai de sept (7) jours calendaires, sous peine d'engagement de poursuites de recouvrement à son encontre par la Société.
- **Prestations complémentaires (séances individuelles ou collectives d'hypnose ou de coaching, ateliers et formations éphémères d'une demi-journée à trois jours maximum) :** pour la réservation de ces Prestations, le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de commande sur le Site par le Client, dans les conditions définies à l'article « Fournitures des Prestations de service » ci-après, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes : par virement bancaire, PayPal, carte bancaire (Stripe).
- Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.
- La Société ne sera pas tenue de procéder à la fourniture des Prestations commandées par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

ARTICLE 8 : FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICE

L'identification du prestataire (ou Vendeur) est indiquée en préambule des présentes Conditions Générales. Les Prestations de services vendues correspondent à des formations en hypnose ou coaching SAJECE sur quatre (4) ou cinq (5) jours, des formations en hypnose sur douze (12) jours, à des ateliers ou formations éphémères (sur une demi-journée, une journée, deux journées ou trois journées au maximum) ou à des séances individuelles ou collectives d'hypnose ou de coaching SAJECE.

Les Prestations commandées seront fournies par la Société dans les délais et modalités indiqués sur le Site et sélectionnés par le Client lors de la commande.

- **Respect des dates et Prestations sélectionnées et nombre minimum de participants :**

Le Client s'engage à respecter sa commande, un changement de dates ou de Prestation ne pouvant être toléré par la Société qu'en cas de disponibilités suffisantes et d'accord entre les Parties (la Société pouvant notamment refuser un décalage de date ou Prestation si cela mettrait en péril le nombre minimum de participants nécessaire à la bonne réalisation de la Prestation ou pour toute autre raison, sans avoir à justifier d'un motif). Afin que la Prestation délivrée

par la Société soit de qualité équivalente pour tous ses Clients, et permette aux Participants de profiter de conditions optimales d'apprentissage, il est nécessaire qu'un nombre minimum de Participants assiste à la Prestation, pour la bonne réalisation des exercices et la dynamique de groupe.

Aussi, dans l'intérêt de ses Clients, la Société précise qu'elle pourrait être amenée à annuler à titre exceptionnel une Prestation (de nature collective), si le nombre minimum de quatre (4) participants inscrits n'était pas atteint et si elle estimait que cela pourrait mettre en péril la qualité de la Prestation. Si elle ne se trouvait pas en mesure d'assurer la Prestation pour cette cause indépendante de sa volonté, la Société serait alors en droit de décaler les dates de la Prestation ou de l'annuler purement et simplement, sous réserve de respecter un délai de prévenance minimum de sept (7) jours calendaires avant le début de la prestation (sauf accord entre les parties si le délai est inférieur à sept (7) jours calendaires). Dans ce cas, la Société remboursera au Client l'acompte qu'il avait versé lors de son inscription, sauf à ce que ce dernier ne choisisse une autre date de Prestation ou une autre Prestation parmi celles proposées par la Société.

- Cas de l'absence d'un ou plusieurs intervenant (s) et cas général de l'impossibilité de réalisation de la Prestation :

Si la Société ne se trouvait pas en mesure d'assurer la Prestation à cause de l'absence d'un ou plusieurs intervenant (s) non prévisible et indépendant de sa volonté (cas fortuit ou cas de force majeure), ce qui causerait des désordres trop importants dans la réalisation de la Prestation, elle serait alors en droit de décaler les dates de la Prestation, dans les conditions prévues à l'article « Cas de force majeure » ci-après, dans un délai de six (6) mois calendaires au maximum. Le Client pourra alors accepter la nouvelle date fixée et proposée par la Société dans ce délai, ou se positionner sur toute Prestation équivalente à la date de son choix, sous réserve des disponibilités. À défaut de pouvoir proposer une nouvelle date de Prestation dans ce délai de six (6) mois calendaires, la Société devra alors proposer aux Clients un report ultérieur de la Prestation selon leur choix et rembourser l'acompte versé en cas de refus de la part du Client. De manière générale, si les services commandés ne pouvaient être fournis dans un délai de six (6) mois après la date précisée, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L. 216-2, L. 216-3 et L. 241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze (14) jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

- Choix des moyens humains et techniques pour la fourniture des Prestations :

La Société décidera seule du choix des moyens humains et techniques devant être affectés aux Prestations exécutées, dans l'intérêt des Clients. En conséquence la Société peut choisir de faire appel à des membres de son personnel ou à des prestataires indépendants, afin d'assurer les Prestations, dans la mesure où les personnes sélectionnées détiennent les compétences nécessaires afin d'assurer une qualité de Prestation équivalente pour tous les Clients. Dans ce cadre, le Client reconnaît aux intervenants le choix plein et entier de la manière dont sera délivrée la Prestation et le droit d'inviter une ou plusieurs personnes pour animer ou coanimer une partie du programme. La Société contrôle en continu la qualité des prestations délivrées. La Société précise qu'aucun enregistrement, quelle qu'en soit la forme, ne sera autorisé au cours de l'une des Prestations délivrées.

- Informations pratiques liées à la fourniture de la Prestation :

Les jours et heures de prestation sont transmises dans un délai raisonnable avant le début celle-ci et les horaires peuvent être décalés au cours de la journée, dans la limite du raisonnable, en fonction de l'avancement de la Prestation et des interventions/ interrogations des Clients. Les Clients s'engagent à être assidus et respecter les horaires indiqués par l'intervenant. En cas de réalisation de la prestation à distance, un lien de connexion est adressé au Client avant le début de la Prestation pour accéder à celle-ci.

Le lieu de réalisation de la Prestation est indiqué sur le site et le cas échéant dans le Contrat adressé au Client après sa commande sur le Site (pour les formations sur 4, 5 ou 12 jours) ; à défaut de précision, la réalisation de la Prestation s'effectuera au siège social de la Société.

Les Prestations peuvent être réalisées en présentiel ou à distance, la Société décidant seule des modalités proposées pour chaque Prestation. Le Client manifeste son choix sur les modalités proposées lors de son inscription sur le Site (ou par mail adressé à la Société le cas échéant). Il pourra éventuellement modifier ce choix ultérieurement sous réserve de l'accord exprès de la Société et des places disponibles sur la date et modalité choisies. Par ailleurs, la Société pourra être amenée à modifier les modalités de formation proposées et imposer la Prestation uniquement à distance, pour tous les participants, si des mesures gouvernementales ou des contraintes nationales ou locales exigeaient de suspendre la réalisation de Prestations en présentiel. Dans ce cas, le Client aura le choix entre réaliser la Prestation à distance ou demander le report de sa Prestation sur une autre session de son choix, dans la limite d'un (1) an à compter de la date de début de la Prestation initiale.

Les Clients font leur affaire personnelle des questions d'ordre logistique extérieures à la réalisation de la Prestation en elle-même (hébergement, transport, restauration, aménagement de la vie privée...). La Société se dégage de toute responsabilité à cet égard et ne peut se tenir garante de tous les éléments extérieurs à la Prestation.

- Précisions sur les Prestations à distance – Confidentialité & RGPD – Droit à l'image des participants :

La Société est amenée à proposer ses Prestations sous un format à distance. Dans ce cadre, elle porte une attention particulière aux prestataires avec qui elle choisit de travailler pour la réalisation de ces services, afin d'assurer à ses Clients une Prestation de qualité et sécurisée tant au niveau de la protection des données personnelles que des paiements en ligne, le cas échéant. Par conséquent, elle a souscrit un abonnement auprès d'une plateforme spécialisée, disposant d'un haut niveau de sécurité en matière de protection des données personnelles. Pour la bonne tenue des échanges entre les participants et le cas échéant la réalisation des exercices pratiques pendant les formations à distance, la Société conseille aux participants de créer ou utiliser un compte WhatsApp (sur le web ou leur téléphone). Toute personne reste libre de ne pas s'inscrire sur ce réseau si elle n'est pas en accord avec sa politique de confidentialité. Dans ce cas, elle devra passer par appel téléphonique ou tout autre moyen équivalent pour la réalisation des exercices. Bien entendu, toute personne ayant créé un compte sur un réseau ou une plateforme pour les besoins de la formation sera libre de fermer son compte définitivement une fois la ou les prestations à distance terminées. La Société ne pourra être tenue pour responsable des traitements de données personnelles que ces intermédiaires réalisent en tant que responsables de traitement, ni des dysfonctionnements de la plateforme de formation à distance ou des réseaux sociaux utilisés en dehors de son contrôle.

La Société rappelle que les Prestations réalisées en tout ou partie à distance par l'intermédiaire de cette plateforme de formation à distance ne font pas l'objet d'un enregistrement, ni d'un stockage de données quelconque à l'issue de la Prestation, sauf à ce que la Prestation soit annoncée comme faisant l'objet d'une possible rediffusion (« replay »). Dans ce dernier cas, la Société en informera expressément les participants avant le démarrage de la Prestation et le cas échéant sur son Site. Une autorisation de diffusion du droit à l'image et de la voix devra alors être préalablement signée par le Client. Dans le cas où ce dernier refuserait la diffusion de son image et de sa voix, sa caméra et son micro seraient alors coupés pendant la durée de la Prestation.

Par ailleurs, en s'inscrivant à la réalisation d'une formation ou autre Prestation à distance, les participants s'engagent à respecter le protocole de confidentialité et de conformité RGPD adressé par la Société avant le début de la Prestation. De même, les Clients qui s'inscrivent pour la réalisation de la Prestation en présentiel, qui serait éventuellement également exécutée à distance, devront autoriser expressément la diffusion de leur image et de leur voix pendant la durée de la Prestation pour que la Société puisse éventuellement la diffuser à l'écran, étant précisé que celle-ci ne fera l'objet d'aucun stockage ni d'aucune diffusion ou exploitation ultérieure à la Prestation à laquelle le Client est inscrit. Dans le cas où le Client refuserait la diffusion de son image pendant la réalisation de la Prestation, il devrait alors se tenir hors champ de caméra pendant toute la durée de celle-ci et pourra être contraint de ne pas participer à certains exercices qui nécessiteraient une interaction avec les personnes effectuant la Prestation à distance.

- Non-soumission au régime des formations professionnelles :

Les Prestations n'entrent pas dans la catégorie des actions de formation et ne seront en conséquence pas soumises à la réglementation de la formation professionnelle régie par les articles L. 6313-1 et suivants du Code du travail (Pour rappel : l'hypnose et le développement personnel sont des activités non

réglementées, non inscrites au titre des certifications professionnelles au RNCP, et catégorisées comme pratiques dite « non conventionnelles »). En conséquence, les Prestations ne peuvent être finançables en tout ou partie par des organismes publics agréés par l'État pour le financement de la formation professionnelle, et les certificats délivrés dans le cadre des Prestations suivies ne sont pas reconnus par l'État.

- Obligation générale de bonne foi :

De manière générale, le Client s'engage à respecter les autres participants et tous les intervenants au cours de la Prestation, si celle-ci est de nature collective. Les Parties s'engagent également à se transmettre mutuellement, pendant la durée de la Prestation et pour sa mise en place, toutes les informations techniques et pratiques utiles à la réalisation des Prestations ci-dessus définies. De même, en s'inscrivant à l'une des prestations délivrées par la Société, il reconnaît que sa santé mentale lui permet de suivre les Prestations auxquelles il souhaite participer. La Société rappelle en effet que l'hypnose, le coaching et la démarche symbolique ne sont pas des actes de médecine, de psychologie, de psychiatrie, ou de psychothérapie. Les séances d'hypnose, coaching et démarche symbolique s'inscrivent uniquement dans une démarche bien-être. Elles ne dispensent pas de consulter un professionnel de santé, à chaque fois que cela est nécessaire. L'hypnose, le coaching, la démarche symbolique, et a fortiori la méthode SAJECE, sont des disciplines qui s'inscrivent dans la relation d'aide, hors cadre médical et réglementé. Elles ne se substituent donc en rien à un acte ou traitement médical, à un acte de soin ou à des prescriptions médicamenteuses, dont elles peuvent toutefois être complémentaires.

- Portée de la Prestation à l'échelle internationale :

Les Services proposés sur le Site sont proposés à la vente pour toute personne désireuse d'y participer, quel que soit son lieu de résidence. Toutefois la Société délivre des Prestations dans les domaines de l'hypnose, du coaching, du développement personnel et professionnel, pour lesquelles elle est soumise à la législation française. Ainsi, la Société ne peut assurer que les Prestations qu'elle délivre sont conformes aux législations des autres pays. Chaque Client résidant dans un pays étranger se devra donc de s'assurer par ses propres moyens de la législation en vigueur dans son pays de résidence sur les thématiques abordées lors de la Prestation choisie, afin de s'assurer de l'applicabilité des principes enseignés au cours des Prestations souscrites.

ARTICLE 9 : RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Les présentes stipulations s'appliquent, sans préjudice des dispositions d'ordre public ni des garanties légales rappelées aux présentes.

– Principes généraux :

Ne constitue pas un manquement imputable au Prestataire, dans la mesure permise par la loi et selon les cas ci-après, tout incident exclusivement dû :

- À une incompatibilité des équipements, systèmes, logiciels ou configurations du Client non conformes aux prérequis techniques communiqués ;
- À des défaillances de connexion (bande passante insuffisante, pannes d'accès à Internet, pare-feu/restrictions réseau propres au Client) ;
- À des interruptions temporaires d'accès nécessaires à la maintenance ou aux mises à jour, le Prestataire s'engageant à rétablir l'accès dans les meilleurs délais raisonnables ;
- À des défaillances de services tiers indispensables à la fourniture (hébergement, plateforme de formation, streaming, prestataire de paiement ou d'e-mailing, etc), lorsqu'elles présentent le caractère d'un cas de force majeure, du fait d'un tiers imprévisible et insurmontable et que le Prestataire justifie avoir mis en œuvre les diligences raisonnables pour en limiter les effets ;
- À un partage d'identifiants ou de liens d'accès par le Client, ou un non-respect des instructions d'utilisation.

Le Client est responsable de la confidentialité de ses identifiants et de toute opération réalisée au moyen de ceux-ci ; il informe sans délai le Vendeur en cas d'accès non autorisé suspecté afin de permettre les mesures de sécurisation utiles (réinitialisation, suspension temporaire des accès, etc.).

La Société ne peut être tenue pour responsable des agissements de ses Clients après la délivrance des Prestations. Elle exerce son activité dans le respect de la législation en vigueur, d'une Charte éthique qu'elle a établi, et avec tout le sérieux et la qualité que cela requiert ; ses Clients étant ensuite responsables de leurs propres agissements. De même, les titres et les Prestations délivrées ne peuvent engager la responsabilité de la Société sur un résultat auprès de ses Clients. Les Prestations visent à délivrer des conseils, outils et clés aux Clients en matière de développement personnel et professionnel, coaching et hypnose, que chacun devra utiliser selon sa propre interprétation et sa propre vie privée, sans pouvoir engager la responsabilité de la Société si elle n'atteint pas le résultat escompté.

Distinction du corps médical : l'hypnose, le coaching et la démarche symbolique ne sont pas des actes de médecine, de psychologie, de psychiatrie, ou de psychothérapie. Les Prestations s'inscrivent uniquement dans une démarche bien-être. Elles ne dispensent pas de consulter un professionnel de santé, à chaque fois que cela est nécessaire. L'hypnose, le coaching, la démarche symbolique, et a fortiori la méthode SAJECE, sont des disciplines qui s'inscrivent dans la relation d'aide, hors cadre médical et réglementé. Elles ne se substituent donc en rien à un acte ou traitement médical, à un acte de soin ou à des prescriptions médicamenteuses, dont elles peuvent toutefois être complémentaires.

– Si le Client est un consommateur, le Prestataire est responsable de plein droit de la bonne exécution des obligations prévues au Contrat, conformément à l'article L.221-15 du Code de la consommation. Il ne peut s'exonérer de cette responsabilité qu'en prouvant que l'inexécution ou la mauvaise exécution résulte soit d'une faute du Client, soit d'un fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, soit d'un cas de force majeure.

Les hypothèses énumérées aux paragraphes relatifs aux « Principes généraux » constituent, selon les situations, un fait du Client, un fait d'un tiers imprévisible et insurmontable ou un cas de force majeure.

– Le Prestataire est tenu d'une obligation de moyens dans les Prestations fournies au Client, ce que ce dernier reconnaît expressément. Il ne garantit pas l'atteinte d'un résultat particulier. Le Client reste seul responsable de ses choix, décisions et actions prises au cours ou à l'issue des Prestations.

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée que dans la limite des obligations contractuelles mises à sa charge, et uniquement pour les dommages directs subis par le Client. En aucun cas, il ne pourra être tenu responsable des dommages indirects.

Les Parties conviennent que la responsabilité globale de la Société, toutes causes confondues, est limitée au montant HT payé par le Client pour les Prestations concernées. Si client est un consommateur, cette limitation de responsabilité ne s'applique pas.

ARTICLE 10 : DÉLAI DE RÉTRACTATION POUR LES CLIENTS CONSOMMATEURS

Le Client consommateur a le droit de se rétracter du contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze (14) jours. Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer ce droit, le Client notifie au Vendeur sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique) aux coordonnées suivantes :

Camille Griselin – Groupe SAJECE

Adresse : 13 Rue de Pineau – 49300 Cholet

Mail : bonjour@groupe-sajece.fr - Téléphone, au 07.80.91.95.98.

Le Client peut utiliser le modèle de formulaire figurant en Annexe, sans que cela soit obligatoire.

Le délai est respecté si la notification est envoyée avant son expiration.

Le Client peut également remplir et transmettre le modèle de formulaire de rétractation visé à l'Annexe 1 ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté sur le site internet <https://www.groupe-sajece.fr/>. Si le Client utilise cette option, le Vendeur lui enverra sans délai un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (par exemple, par courriel).

– Effets de la rétractation

En cas de rétractation de la part du Client du Contrat, le Prestataire le remboursera tous les paiements reçus de lui, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où le Prestataire est informé de sa décision de rétractation du Contrat. Le Prestataire procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le Client aura utilisé pour la transaction initiale, sauf si le Client convient expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

Si le Client a demandé de commencer la prestation de services pendant le délai de rétractation, il devra payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où il a informé le Prestataire de sa rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat. Si les prestations sont entièrement exécutées avant la fin du délai, le Client perd son droit de rétractation.

ARTICLE 11 : DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les marques de la Société : « GROUPE SAJECE », « HYPNOSE SAJECE », « HYPNOSE SAJECE SANS FRONTIÈRES », et plus généralement toutes les autres marques, supports pédagogiques, méthodes dont la Méthode SAJECE, produits numériques, textes, illustrations, images, audios, vidéos, charte graphique, logos notamment ceux figurant sur le Site et diffusés au cours des Prestations, qu'ils soient déposés ou non, sont et demeureront la propriété exclusive de la Société (ci-après les « Œuvres »).

Toute reproduction, représentation, diffusion, communication au public, adaptation, traduction, transformation, vente, location ou exploitation commerciale, totale ou partielle, d'une Œuvre, par quelque procédé que ce soit, en dehors de l'objet du contrat est interdite sans l'autorisation préalable et écrite du Vendeur ou du titulaire des droits.

En cas de violation des droits de propriété intellectuelle, le Vendeur se réserve le droit d'engager toute action appropriée, y compris judiciaire, afin de faire cesser l'atteinte et obtenir réparation.

Par exception à ce qui précède, à la suite de la réalisation d'une Prestation par la Société et sous réserve du respect de ses obligations contractuelles, le Client pourra se prévaloir, le cas échéant, du certificat obtenu et du droit d'utiliser la Méthode SAJECE dans sa pratique s'il a obtenu le certificat délivré par la Société dans les conditions exposées au Contrat signé entre les Parties. Pour revendiquer l'utilisation de la Méthode SAJECE dans sa pratique professionnelle, il s'engage alors à développer une pratique bienveillante et respectueuse de l'Humain et de la législation en vigueur, à respecter ladite méthode telle qu'enseignée, décrite et actualisée (notamment sur son Site et à travers les contenus gratuits diffusés sur les réseaux sociaux de la Société) et à respecter la Charte de la Méthode SAJECE, disponible sur le Site. Tout manquement de sa part à l'une de ces obligations pourrait le priver du droit d'utiliser le terme « SAJECE », la « Méthode SAJECE » ou tout terme assimilé, qui restent la propriété de la Société. La Société publie régulièrement des contenus gratuits permettant de se tenir informé des évolutions de la Méthode.

Les Clients ayant obtenu un ou plusieurs certificat(s) suite à la réalisation de Prestation(s) auprès de la Société pourront réaliser une demande auprès de celle-ci aux fins d'intégrer « l'annuaire des Praticiens » qu'elle propose gratuitement sur son Site. Pour ce faire, il devra transmettre les données personnelles suivantes : nom, prénom, niveau(x) obtenu(s), adresse professionnelle, adresse mail professionnelle, téléphone professionnel, adresse de site web et/ou réseaux sociaux, photo portrait professionnelle, numéro SIREN (seules les personnes déjà installées peuvent intégrer l'annuaire, cette donnée n'étant toutefois pas publiée sur l'annuaire). La Société ajoutera alors ces références au sein de l'annuaire des praticiens disponible sur son Site, en contrepartie du respect de la Charte éthique (« Charte de la Méthode SAJECE ») délivrée au praticien lors de son inscription et disponible sur son Site. À défaut, la Société serait en droit de retirer de son annuaire, unilatéralement, toute personne qui mettrait en péril l'image de sérieux, de qualité, d'éthique, de bienveillance et de respect qu'elle souhaite continuer d'entretenir elle-même avec ses propres Clients. De la même façon, le Praticien ne souhaitant plus apparaître sur l'annuaire devra en faire une demande par mail à l'adresse : bonjour@groupe-sajece.fr. Il est enfin rappelé dans ce cadre que la Société Groupe SAJECE ne peut garantir la pratique des praticiens inscrits dans son annuaire, chacun restant indépendant juridiquement de la Société, et ne peut donc être tenue pour responsable de leurs actes et activités.

ARTICLE 12 : CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ, BONNE FOI ET LOYAUTÉ

Les Prestations délivrées, par leur nature et leur contenu, peuvent parfois conduire les Clients à être en possession de données ou d'informations personnelles à l'égard des autres participants (Clients), de la Société ou des intervenants eux-mêmes. En tout état de cause, la Société s'oblige à considérer comme confidentielles, les informations dont elle aura connaissance dans le cadre des Prestations qu'elle prodigue.

Elle s'interdit et interdira à ses subordonnés de divulguer une quelconque information délivrée dans le cadre de la Prestation, ou d'en faire usage sous quelque forme que ce soit. De son côté, le Client s'interdit et interdira à ses subordonnés éventuels de divulguer ou de faire usage sous quelque forme que ce soit, des informations personnelles connues des autres participants (Clients), de la Société et ses intervenants, des conseils promulgués par la Société ou ses intervenants, des procédures qu'elle aurait pu mettre en place ou de tout autre élément lié directement ou indirectement au savoir-faire de la Société et revêtant à ce titre un caractère confidentiel. Par leur nature, les Prestations délivrées par la Société ont un caractère unique du fait de la formation des groupes de participants (Clients), de leurs échanges et des témoignages fournis. La reproduction de tout ou partie de la Prestation ou la diffusion de son contenu n'aurait donc pas de sens sans la réalisation effective de la Prestation. En tout état de cause, le Client s'engage à :

- Garder strictement confidentielles les informations et contenus qui lui seront communiquées par la Société, les autres participants et intervenants lors de la réalisation de la Prestation, que ce soit par oral ou par écrit, **et ne pas divulguer à des tiers, par quelques moyens que ce soit, tout ou partie de ces informations, sans autorisation préalable écrite et ce notamment afin de ne pas dénaturer les propos enseignés ou échangés lors des Prestations ;**
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour **préserver le caractère confidentiel des Prestations délivrées**, et traiter ces informations avec le même degré de protection qu'il accorde à ses propres informations confidentielles ;
- **Ne pas transmettre ou reproduire tout ou partie du contenu de la Prestation sous quelque forme que ce soit, ni l'utiliser en vue de l'organisation ou de l'animation de formations, conférences, réunions ou événement de quelque ordre ce soit.**
- Ne pas exploiter les informations directement ou indirectement, sans respecter les conditions de l'article 11 des présentes Conditions Générales ;
- Ne pas divulguer le contenu des entretiens oraux et échanges écrits pour d'autres raisons que la mise au point d'un accord contractuel entre la Société et le Client.

Exclusions : les engagements du Client, tels que définis ci-dessus, ne s'appliqueront pas aux informations qui seraient librement accessibles au public ou qui viendraient à l'être sans que cela résulte d'une faute du Client.

Limites : les informations communiquées par la Société au Client ne pourront être utilisées le cas échéant que pour la destination prévue à cet effet, et ce dans les conditions précisées à l'article 11 ci-dessus.

Toute autre utilisation sera soumise à l'autorisation préalable et écrite de la Société. Aucune stipulation du présent accord ne saurait être interprétée comme établissant une collaboration entre les parties ou comme concédant au Client une option, une licence ou plus généralement un privilège quelconque, à quelque titre que ce soit sur les informations.

Il est précisé que toute personne ayant bénéficié d'une Prestation de la Société, exerçant ou non la méthode SAJECE ensuite à titre professionnel, devra s'en tenir à une obligation de bonne foi et loyauté à l'égard de la Société, en ne divulguant pas les contenus et procédés enseignés, mais également en ne mettant pas en péril l'image de la Société et de la méthode SAJECE et en ne portant pas atteinte à son image de marque et de qualité auprès des tiers. La Société reste bien entendu à l'écoute de toute remarque dans le cadre de la Prestation reçue.

ARTICLE 13 : DONNÉES PERSONNELLES

Les présentes dispositions complètent celles figurant dans la Politique de confidentialité disponible sur le site internet <https://www.groupe-sajece.fr/>, certains renseignements sont obligatoires et nécessaires au traitement de l'inscription du Client et au suivi de sa relation avec la Société. L'absence de réponse à un champ obligatoire pour la conclusion du contrat est susceptible de compromettre le bon suivi du dossier. Conformément à la loi Informatiques et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 entré en vigueur le 25 mai 2018 (Règlement RGPD), relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, la Société met en place un traitement de données personnelles qui a pour finalité la vente et la délivrance de Services définis aux présentes Conditions Générales. Le Client est informé des éléments suivants : la Société telle que définie en préambule des présentes Conditions Générales agit en qualité de responsable de traitement, par l'intermédiaire de ses Gérants, pour l'exécution des Prestations régies par les présentes.

- 1. Données collectées :** Les données sont collectées lorsque le Client demande un devis, effectue une commande sur le Site, conclut un Contrat avec la Société, transmet les informations nécessaires à son inscription, transmet les informations nécessaires au suivi ou à la mise à jour de son compte Client, contacte le service Client de la Société pour des informations sur les Prestations de la Société, règle les Prestations commandées, demande à intégrer l'annuaire des Praticiens après avoir obtenus les certificats y associés, devient ambassadeur de la Société. Dans ce cadre, la Société collecte les données suivantes : civilité, nom, prénom, adresse postale, adresse mail, téléphone, le cas échéant photographie du Client pour l'intégration de l'annuaire, le cas échéant numéro SIREN (ou numéro d'entreprise), le cas échéant numéro de TVA, données relatives au moyen de paiement, données relatives aux transactions (numéro de transaction, détail de la commande), historique de la relation contractuelle (notamment pour le suivi des prestations déjà effectuées), le cas échéant informations sur les formations ou certifications antérieures dans les domaines d'activité de la Société déjà reçues ou effectuées par le Client, le cas échéant toute autre information délivrée volontairement par le Client pour la bonne gestion de son dossier ou le bon traitement de sa demande, ainsi que pour la correspondance avec le Client pour le bon suivi de la relation Client. Le traitement de toute donnée personnelle caractérisée comme sensible à l'égard de la législation ne sera effectué que pour le bon traitement de la demande du Client. Toutes les données sensibles éventuellement transmises par le Client à la Société dans le cadre de la relation client (demandes de renseignements par mail par exemple) seront détruites immédiatement après traitement.
- 2. Finalités et exploitation des données traitées :** Les finalités des traitements de données effectuées par la Société sont : gestion des commandes et réalisation des Prestations (y compris à distance), traitement des demandes du Client, facturation des commandes passées, gestion des comptes Clients, suivi de la relation Client, statistiques de la fréquentation du site et la réalisation d'actions de fidélisation client (newsletter, actualités, invitations).
- **Données bancaires :** La Société n'a jamais accès au numéro de carte bancaire du Client. Les règlements des acomptes ou du prix total de la Prestation effectués sur le Site sont réalisés soit par virement bancaire effectué par le Client depuis son espace bancaire personnel, soit par l'intermédiaire du site sécurisé Paypal (règlement pouvant s'effectuer par compte Paypal ou carte bancaire) disposant d'un haut niveau de sécurité en matière de protection des données bancaires, soit par l'intermédiaire de Stripe pour les paiements par carte bancaire effectuée directement sur le site, disposant également d'un haut niveau de sécurité en matière de protection des données bancaires. Les règlements des soldes de Prestation (lorsque seul un acompte a été réglé sur le Site) sont effectués soit par virement bancaire réalisé par le Client depuis son espace bancaire personnel, soit par l'intermédiaire du site sécurisé Paypal (règlement pouvant s'effectuer par compte Paypal ou carte bancaire) disposant d'un haut niveau de sécurité en matière de protection des données bancaires, soit par l'intermédiaire de Sumup pour les paiements par carte bancaire, disposant également d'un haut niveau de sécurité en matière de protection des données bancaires, soit par chèque à l'ordre de la Société. Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes. En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou Monaco. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.
- 3. Destinataires des données collectées :** Les données personnelles collectées sont destinées à la Société, représentée par ses Gérants et membres du personnel dûment habilités. Elles peuvent, le cas échéant, être transmises à des prestataires strictement sélectionnés, intervenant pour le compte de la Société dans le cadre de l'exécution, du traitement, de la gestion ou du paiement des commandes (hébergeur du site, webmaster, plateforme de formation, prestataire de paiement, logiciels de facturation et de comptabilité, comptable, outil de gestion de la newsletter, prestataire de signature du contrat, outil de prise de rendez-vous, service de stockage/transfert de documents). Dans tous les cas, seules les données strictement nécessaires à l'intervention de ces tiers leur sont communiquées.
- 4. Durée de conservation des données :** Les données sont conservées et utilisées pour une durée conforme à la législation en vigueur, qui ne saurait excéder la durée légale de conservation des documents comptables, fiscaux et commerciaux de la Société.
- 5. Sécurité des données :** La Société met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données personnelles contre toute perte, destruction, accès ou divulgation non autorisés.
- 6. Droit des personnes concernées :** conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), toute personne concernée par un traitement de données personnelles dispose d'un droit d'accès à ses données, ainsi que d'un droit de rectification en cas d'erreur ou d'inexactitude. Elle peut également demander l'effacement de ses données, s'opposer à leur traitement, ou en limiter l'usage dans les cas prévus par la réglementation. Elle bénéficie en outre du droit à la portabilité de ses données, lui permettant de récupérer les données fournies dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, afin de les transmettre à un autre responsable de traitement. Le Client peut, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide qui ne sera pas conservé par la Société à l'issue de l'exercice de la demande, exercer ses droits en contactant le service compétent par mail, à l'adresse suivante : **donnees-personnelles@groupe-sajece.fr**. S'il ne souhaite pas recevoir nos actualités et invitations (téléphone, SMS, courrier ou mail), il a la faculté de s'y opposer par mail non équivoque avec accusé de réception à l'adresse mail suivante : **donnees-personnelles@groupe-sajece.fr**. Il peut modifier ses choix en nous contactant dans les conditions évoquées ci-dessus. Il en est de même s'il ne souhaite pas recevoir les actualités, invitations ou offres promotionnelles de nos éventuels partenaires. Pour toute information complémentaire ou réclamation sur le sujet de la protection des données personnelles, le Client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

ARTICLE 14 : FORCE MAJEURE

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

L'exécution par la Société de ses obligations aux termes des Contrats conclus avec les Clients sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure, qui en gênerait ou en retarderait l'exécution. La Société avisera le Client de la survenance d'un tel cas fortuit ou cas de force majeure dans les trois (3) jours ouvrables à compter de la date de survenance de l'événement. Lorsque la suspension de l'exécution des obligations de la Société se

poursuit pendant une période supérieure à six (6) mois calendaires, le Client aura la possibilité de résilier le contrat en cours et la Société procédera alors au remboursement des sommes versées par le Client.

Pour sa part, le Client pourra annuler son inscription et bénéficier d'un remboursement de son acompte s'il atteste que l'annulation se réalise en raison de circonstances inattendues échappant à son contrôle, qui ne pouvaient être raisonnablement prévues lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution du contrat est seulement suspendue sauf si le retard justifie la résolution du contrat (exemple : impossibilité de proposer une prestation équivalente en remplacement). Si l'empêchement est définitif, le contrat est résolu de plein droit et les parties libérées de leurs obligations respectives.

ARTICLE 15 : IMPRÉVISION

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

ARTICLE 16 : NULLITÉ PARTIELLE

L'annulation de l'une des stipulations des présentes Conditions Générales n'entraînerait l'annulation de celles-ci dans leur ensemble, que pour autant que la stipulation litigieuse puisse être considérée, dans l'esprit des parties, comme substantielle et déterminante, et que son annulation remette en cause l'équilibre général de la convention.

ARTICLE 17 : MODIFICATION DU CONTRAT

Tout amendement, résiliation ou abandon de l'une quelconque des clauses des présentes Conditions Générales en vigueur ou du contrat particulier conclu entre la Société et le Client ne sera valable qu'après accord écrit et signé entre les Parties.

ARTICLE 18 : INDÉPENDANCE DES PARTIES

Aucune des Parties ne peut prendre d'engagement au nom et pour le compte de l'autre Partie. Par ailleurs, chacune des Parties demeure seule responsable de ses allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

ARTICLE 19 : NOTIFICATION – ÉLECTION DE DOMICILE

Toute notification devant être effectuée dans le cadre des présentes Conditions Générales ou du Contrat spécifique signé entre le Client et la Société sera considérée comme réalisée si elle est faite par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse du Siège social de la Société (à l'exception des cas pour lesquels les présentes Conditions Générales prévoient un autre mode de notification). Pour les besoins des Conditions Générales, les parties font élection de domicile :

- Pour la « Société » : en son siège social
- Pour le « Client » : en son domicile personnel

Toute modification devra être signifiée par mail clairement exprimé avec accusé de réception ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'autre partie, afin de lui être opposable.

ARTICLE 20 : RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation " Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. "Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L. 611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel. Le texte couvre les litiges nationaux et les litiges transfrontaliers. Pour toute difficulté, la Société invite ses clients à la contacter préalablement par mail clairement exprimé avec accusé de réception à l'adresse suivante : bonjour@groupe-sajece.fr ou par courrier (lettre recommandée avec accusé de réception) à l'adresse du siège social de la Société.

Seules les réclamations relatives à la vente des Prestations proposées par la Société sur le Site seront prises en compte.

Dans l'année qui suivra la demande du Client auprès des services de la Société, selon l'article R. 616-1 du Code de la consommation, le Client consommateur pourra faire examiner sa demande par un médiateur dont il trouvera ci-dessous les coordonnées, sachant qu'un litige ne pourra être examiné, sauf exception, que par un seul médiateur : **Atlantique Médiation CONSO, Maison de l'Avocat - 5, mail du Front Populaire - 44200 NANTES - www.consommaton.atlantique-mediation.org – Téléphone : 0240841024 – mail : consommation@atlantique-mediation.org. Pour les litiges transfrontaliers : europe-consommateurs.eu. Il peut, à ses frais, se faire assister par un conseil.**

ARTICLE 21 : LOI APPLICABLE – LANGUE DU CONTRAT

De convention expresse entre les Parties, les présentes Conditions Générales ainsi que tout Contrat spécifique conclu entre les Parties sont régis et soumis au droit français.

Ils sont rédigés en langue française. Dans le cas où ils seraient traduits en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, tous les litiges auxquels les présentes Conditions Générales ou tout Contrat spécifique conclu entre les Parties pourraient donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, la résiliation, leurs conséquences et leurs suites, seront soumis :

Pour les Clients consommateurs :

- Le Client consommateur pourra saisir soit le tribunal de son lieu de domicile au moment de la conclusion du contrat, soit celui de son lieu de domicile au moment de la survenance du litige, ou tout autre tribunal compétent conformément aux règles légales applicables.
- Si la procédure est engagée par le Vendeur, celle-ci ne pourra l'être que devant le tribunal du lieu de domicile actuel du Client consommateur.

Si le Client n'a pas la qualité de consommateur, les Parties conviennent, pour le cas où un accord amiable serait impossible à arrêter dans un délai de 30 jours, que les juridictions du ressort du siège social du Vendeur, auront compétences exclusives pour connaître de tout différend résultant de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du Contrat, et plus généralement de tout litige procédant des présentes qui pourrait les diviser, nonobstant pluralités des défendeurs ou appel en garantie.

ARTICLE 22 : INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES – ACCEPTATION DU CLIENT CONSOMMATEUR

Conformément aux dispositions de l'article L. 111-1, L. 122-1, L. 221-11, R. 111-1 et R. 111-2 du Code de la consommation, le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et du Service concerné ;

- Le prix des Services (indiqués sur le Site) et des frais annexes éventuels ;
- En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à fournir les Services commandés ;
- Les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- Les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- Les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.
- Les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le Site emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

ARTICLE 23 : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX CLIENTS PROFESSIONNELS

Les dispositions des présentes Conditions Générales de Vente sont applicables aux Clients professionnels, à l'exception des dispositions spécifiques aux Clients consommateurs (notamment en ce sens : obligation précontractuelle d'information, délai de rétractation, médiateur à la consommation).

À noter, comme conditions spécifiques aux Clients professionnels les éléments suivants :

- Les Prix des Prestations commandées est payable dans les mêmes conditions pour tous les Clients. Le Client est cependant informé que tout retard de paiement éventuel entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable, l'application d'intérêts de retard calculés sur la base du taux directeur de la Banque Centrale Européenne, majoré de 10 points, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, conformément à l'article L441-10 du Code de commerce, sans préjudice de tous dommages et intérêts complémentaires que le Vendeur pourrait réclamer ;
- Aucun escompte ne pourra être pratiqué sur les commandes ;
- Le Client Professionnel pourra bénéficier des éventuelles remises dans les mêmes conditions que les autres Clients : aucune remise ou ristourne spécifique ne sera effectuée pour les Clients professionnels, notamment en fonction de quantités acquises ou de régularité de commande ;
- Le Barème des Prix unitaire applicable est celui indiqué sur le Site ;
- Les prix des Prestations vendues par la Société sur le Site sont fermes et définitifs, indiqués en euros, et s'entendent toutes taxes comprises. Dans le cas où la fourniture de la Prestation par la Société se ferait au profit d'un assujetti implanté en UE (hors France) ou hors UE, celle-ci ne sera pas soumise à la TVA française. Dans ce cas, le prix de la prestation sera diminué en raison de l'absence de facturation de la TVA à 20 % (autoliquidation de la TVA pour les assujettis implantés en UE / TVA non applicable – art. 259-1 du CGI pour les assujettis implantés hors UE). **Pour que la TVA ne soit pas facturée, le Client devra fournir le nom de sa structure et son numéro de TVA afin qu'ils puissent être reportés sur la facture avec les mentions nécessaires.** Dans ce cas, le solde de la prestation après versement de l'acompte sera déduit du montant de la TVA française. À défaut d'apporter les informations nécessaires à la Société, la TVA lui sera facturée dans les conditions habituelles. Le taux de TVA des Prestations vendues (et donc le Prix total pour le Client) pourra également varier dans le cas où la fourniture de la Prestation par la Société se ferait au profit d'un assujetti établi en France mais soumis à des dispositions particulières en matière de TVA (application de la législation en vigueur dans ce cas).

Fait à Cholet,
Mises à jour le 15 septembre 2026

Pour la société GROUPE SAJECE
Camille Griselin & Sébastien Lambert
Gérants